

Communiqué de presse du 25 août 2023

Une étape importante vers un parc immobilier climatiquement neutre – l'EnDK adopte les projets de modèles de prescriptions remaniés

L'EnDK poursuit l'objectif de rendre le parc immobilier suisse climatiquement neutre d'ici 2050 au plus tard. Lors de son Assemblée plénière du 25 août à Vitznau (LU), elle a posé un jalon essentiel sur la voie pour y parvenir: de nouveaux modèles de prescriptions ont été adoptés dans les projets et validés en vue de la prise de position par les experts. À partir de 2030 au plus tard, les chauffages fossiles ne pourront être installés que dans des cas absolument exceptionnels et, à partir de 2050 au plus tard, ceux restants devront en outre être exploités uniquement avec des combustibles renouvelables. Les directives relatives à la production propre de courant qui, dans la plupart des cas, sont remplies par la construction d'une installation photovoltaïque, seront à leur tour renforcées, tout comme les prescriptions actuelles s'appliquant aux nouveaux bâtiments. Lors de l'assainissement de toits, la production propre de courant sera désormais aussi obligatoire, dans les limites des possibilités techniques pour autant que cela soit économiquement supportable.

Les projets adoptés lors de l'Assemblée plénière doivent être définitivement adoptés au printemps 2024, après la consultation des associations professionnelles pertinentes et des organisations intéressées. Ensuite, les cantons devront reprendre les prescriptions dans leurs lois cantonales sur l'énergie. Les prescriptions sur la production de chaleur et sur la production propre de courant constituent les premières parties d'une révision totale du modèle de prescriptions (MoPEC 2014), lequel doit être progressivement remplacé par le nouveau modèle de prescriptions d'ici 2025. Il est notamment prévu de renforcer les prescriptions relatives à l'augmentation de l'efficacité énergétique. Vous trouverez davantage d'informations sur le développement du modèle de prescriptions et son effet ainsi que sur les projets des parties révisées et d'autres informations sur les thèmes des bâtiments et de l'énergie sur notre site web <https://hubenergiebatiment.ch>.

Amorcer rapidement les négociations avec l'UE sur l'accord sur l'électricité et sur l'hydrogène

Lors de son Assemblée plénière, l'EnDK s'est en outre penchée sur les relations de la Suisse avec l'UE dans le domaine de l'énergie. «En vue de garantir la sécurité de l'approvisionnement, nous avons rapidement besoin d'un accord sur l'électricité avec l'UE», affirmait Roberto Schmidt, président de l'EnDK et conseiller d'État valaisan. Il est en même temps inévitable d'accélérer davantage le développement de la production de courant renouvelable dans le pays. L'EnDK exige donc du Conseil fédéral qu'il amorce au plus vite les négociations avec l'UE. Il y a lieu, à cette occasion, d'aborder aussi la question de l'hydrogène. «Nous courons sinon le risque que l'UE planifie et construise son réseau d'hydrogène en contournant la Suisse.» On peut toutefois prévoir que l'hydrogène jouera un rôle important dans la décarbonation, en particulier pour les processus à températures élevées dans l'industrie. C'est pourquoi l'EnDK demande au Conseil fédéral qu'il aille de l'avant dans l'élaboration d'une stratégie suisse en matière d'hydrogène.

Fabian Peter au comité de l'EnDK et nouveau président du CECB

L'EnDK a élu à son comité le conseiller d'État et actuel président du gouvernement du canton de Lucerne Fabian Peter. Depuis 2019, M. Peter est directeur du Département de la construction, de l'environnement et de l'économie et, dans cette fonction, également membre de l'EnDK. Il remplacera le conseiller d'État uranais Roger Nager, qui démissionnera de sa fonction l'année prochaine. Fabian Peter devient aussi le nouveau président de l'association CECB et remplace ainsi Roberto Schmidt, qui la préside depuis 2019. L'association CECB est responsable de l'émission du certificat énergétique des bâtiments uniforme avec le même nom, et ses membres sont membres

de l'EnDK. L'Assemblée générale extraordinaire de l'association s'est tenue dans le cadre de l'Assemblée plénière de l'EnDK.

Information à:

Roberto Schmidt, conseiller d'État et président de l'EnDK

Tél.: 079 220 32 29

E-mail: roberto.schmidt@admin.vs.ch

Jan Flückiger, secrétaire général de l'EnDK

Tél.: 031 320 30 08

E-mail: jan.flueckiger@endk.ch

Liens vers les projets des nouveaux modèles de prescriptions

[Production de chaleur](#)

[Production propre de courant](#)

Nouvelle plateforme Internet du Hub énergie bâtiment



De quelle manière les bâtiments deviennent-ils énergétiquement efficaces? Combien de courant les bâtiments devront-ils produire à l'avenir? Quelles exigences sont applicables aux nouveaux chauffages dans mon canton? Quelles sont les bases de la politique cantonale des bâtiments? Dans quelle direction les prescriptions cantonales se développeront-elles? Vous trouverez des réponses à ces questions et à d'autres sur notre nouveau site web.

Entrez dans le Hub énergie bâtiment:

<https://hubenergiebatiment.ch>

L'EnDK – le centre de compétences en énergie des cantons

L'EnDK est le centre de compétences en énergie commun des cantons. Elle promeut et coordonne la collaboration entre cantons pour les questions énergétiques et défend les intérêts communs des cantons. La conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK), qui traite des questions techniques spécifiques, est rattachée à l'EnDK. Celle-ci veut baisser les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants à l'aide de rejets de chaleur et d'énergies renouvelables et suivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. Elle est actuellement présidée par le conseiller d'État valaisan Roberto Schmidt.